

AVIRON

DE MEULAN - LES MUREAUX - HARDRICOURT

2 Promenade du bac - 78250 HARDRICOURT

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

14 DECEMBRE 2019
Hardricourt (Yvelines)

dénommée dans ce qui suit de façon abrégée : « AMMH » ou « l'Association », sur convocation effectuée par voie d'affichage à l'entrée des locaux de l'AMMH pendant les quinze jours précédant l'assemblée, se sont réunis en **assemblée générale ordinaire**, conformément aux articles 20 et 21 des statuts de l'AMMH.

Les membres présents, en leur nom propre ou en qualité de mandataire, apposent leur signature sur une feuille d'émargement.

Plus du quart des membres étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer, conformément à l'article 20 des statuts.

La présidence de l'Assemblée est exercée par Fabien Etienne, président de l'AMMH, assisté de Chloé Rattez secrétaire sportif de l'AMMH.

Le président accueille, Messieurs François Garay, Maire de la ville des Mureaux, Bernard Durupt 1er Adjoint de la ville des Mureaux, Monsieur Christophe Demessine, adjoint au maire de Meulan-en-Yvelines. Il les remercie d'avoir accepté son invitation à assister à l'Assemblée.

Le président salue Jean Porte, président d'honneur de l'AMMH, qui participe à l'Assemblée.

Le président rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée :

- Examen du rapport moral ;
- Examen du rapport sportif ;
- Examen du rapport financier de l'exercice clos le 31 août 2019 (« Saison 2019 ») ;
- Examen du budget de l'exercice courant du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020 (« Saison 2020 ») ;
- Fixation du montant des cotisations annuelles pour l'exercice courant du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021 (« Saison 2021 »).

1 – Examen du rapport moral

Les faits marquants de 2018/2019 :

- Lancement du projet de reconstruction du club (la réunion de lancement s'est tenue le 17 mai 2019).
- 3 titres de champions de France et 1 médaille d'argent.
- Claire Bové qualifie le deux de couple PL Français pour les JO.
- L'AMMH se maintient au 24^{ème} rang national.
- Organisation de la 1^{ère} Yole Cup des débutants d'Ile de France le 28 avril 2019
- Mise en suspend de l'activité aviron du Collège Henri IV de Meulan.

Projet de reconstruction du club :

La réunion de lancement s'est tenue le 17 mai 2019 à la mairie d'Hardricourt avec les Maires des 3 communes et l'accompagnement de la SCET.

3 scénarios possibles :

- Reconstruction sur le site actuel.
- Construction sur le terrain du département (où se trouve la salle Jean Rommeis)
- Déménagement sur le terrain de l'ancien Hôtel Mercure (de l'autre coté du bras de seine, en face du club actuel).

- Vers une base nautique rassemblant plusieurs activités sportives :
 - Aviron, Canoë, Nage en eau vive, Tir à l'arc...

Agenda :

Phase 1 : état des lieux et analyse du besoin.... Réunion de restitution le 18/12

Phase 2 : Faisabilité et montage opérationnel

Phase 3 : Programme des travaux

Les principaux résultats sportifs 2019 :

Résultats Nationaux :

3 titres et 1 médaille d'argent (6 équipages en finale A et 5 en finale B)

Médaille d'or en skiff femme PL (Claire Bové)

Médaille d'or en deux de couple femme senior PL.

Médaille d'or en Solo Mer homme (Ivan Bové)

Médaille d'argent en quatre de couple mixte sprint

4^{ème} place en quatre sans barreur senior homme

5^{ème} place en sans barreur homme J16

7^{ème} place en huit senior sprint

7^{ème} place en deux de couple femme U23

9^{ème} place en skiff homme PL (Ivan Bové)

11^{ème} place deux de couple senior femme sprint

12^{ème} place en quatre de couple homme J18

Résultats Internationaux :

Claire Bové : Deux de couple PL : Médaille d'argent au championnat d'Europe et 5^{ème} au championnat du monde (bateau qualifié pour les JO),

Antoine Lefebvre : 5^{ème} à la coupe de la jeunesse en quatre de couple.

Ivan Bové : Médaille d'argent aux Jeux Méditerranéen de plage en 4 et médaille de bronze aux World Rowing Beach Sprint Finals en Solo.

L'AMMH 24^{ème} au classement FFA et vainqueur du match des Yvelines.

Activité scolaire et universitaire :

- Collèges : 209 pratiquants (Collèges Mercier St Paul et Henri IV)
- Suspension de l'activité aviron du collège Henri IV à la rentrée de septembre 2019.
- Écoles Primaires : 122 participants (séances de découverte pour les classes de CM2)

Championnat de France Universitaire :

- 3 rameurs de l'AMMH ont décroché l'argent en quatre de couple sous les couleurs de l'ILEPS (Valentin Laborde, Richard Silvestre, Quentin Etienne) et 2 rameuses de l'AMMH ont terminé 5^{ème} (Chloé Rattiez et Marie Lefebvre) également pour l'ILEPS.

Secteur loisirs :

Participation à 4 randonnées:

- La randonnée des Nénuphars dans le Pas de Calais
- La Randonnée en Ille et Vilaine
- Randonnée Jean de la Fontaine à Château Thierry
- Randonnée sur le lac d'Annecy

Aviron Santé :

Lancée en 2017, l'activité aviron santé fonctionne en Indoor les jeudis soirs (Labellisation Fédéral Aviron Santé obtenu en février 2018 et Certification PrescriForme depuis septembre 2018).

Ramer après 60 ans , environs 20 pratiquants loisirs réguliers ont plus de 60 ans.

Aviron entreprise :

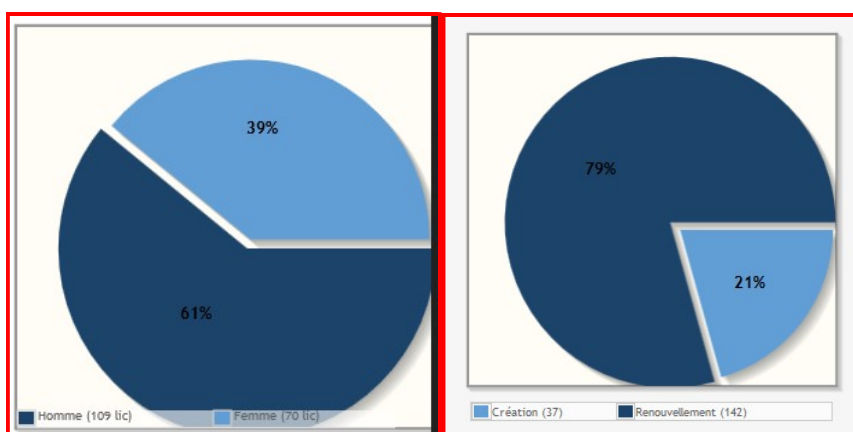
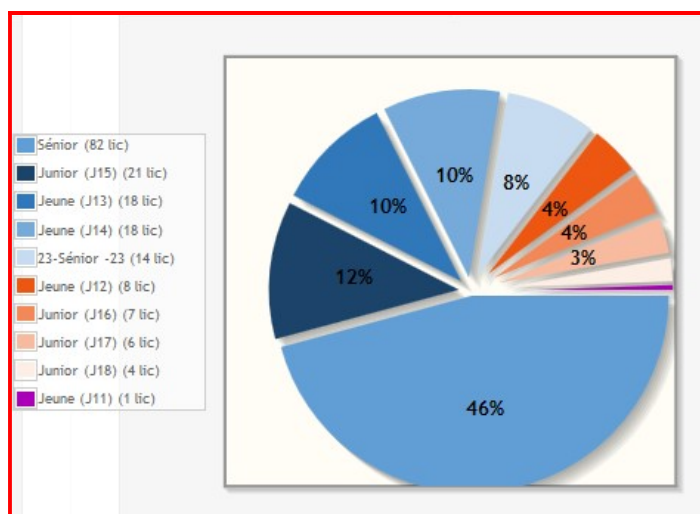
Les jeudi midi pour la quatrième année avec quelques collaborateurs des entreprises Barry Callebaut - Aérospatial – Diam.

Évolution des pratiquants :

Evolution par types de licences et titres

Années	2015	2016	2017	2018	2019
total	835	822	815	685	660
licences Annuelles	230	197	216	179	179
licences Universitaires	19	23	21		
titres Scolaires	450	357	313	324	331
titres centres de loisirs	36	45	65	22	
titres Initiations	100	200	200	160	150

Une activité 2019 proche de celle de 2018



46% d'adultes, 64% de jeunes, 39% de femmes, 21% de nouveaux adhérents.

Manifestations 2018/ 2019 :

Compétitions :

- 1^{ère} Yole Cup des débutants le 28 avril : régata « loisir » régionale (17 équipages ont participé)
- La traditionnelle Yole Cup AMMH le 5 octobre.
- La tête de rivière régionale le 17 novembre à réuni 426 participants issus de 21 clubs franciliens.

Stage de Printemps :

- Stage club à Sables sur Sarthe (du 22 au 26 avril avec 44 participants)

Divers :

- Villages Olympiques des Mureaux les 6 mars, 3 mai et 17 juillet.
- Tous en forme au Paradis le 12 mai
- Fête du sport aux Mureaux le 22 juin
- Feu d'artifice de Meulan les Mureaux le 13 juillet (1 canot de sécurité)

Formation :

- Christine Bové a validé les 2 premiers modules d'arbitre.
- Chloé Rattez a obtenu le permis bateau.
- Richard Silvestre et Quentin Etienne ont réussi le permis BE (pour tracter la remorque à Bateaux)

Distinction :

- Le 2 décembre Antoine Lefebvre a reçu la médaille d'or de la jeunesse et des sports et de l'engagement.

Objectifs pour la saison 2020 :

- Sportifs, les objectifs restent inchangés :
 - Avoir un équipage dans chaque catégorie engagé aux championnats de la zone Nord-Ouest
 - Obtenir au minimum 1 médaille sur une compétition nationale (Championnat de France ou Critérium national).

Nous suivrons avec émotion les JO de Tokyo (particulièrement les performances de Claire).

- Développement :
 - Obtenir l'agrément « service civique » pour développer l'activité « aviron santé » et relancer l'aviron scolaire.
- Le projet de reconstruction du club.
- Organisation :
 - Préparer la succession à la gouvernance du club.

Le Président soumet alors aux voix le projet de résolution suivant :

Première résolution – Le rapport moral est approuvé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La parole est donnée à Chloé Rattez, secrétaire sportif de l'AMMH, qui présente le rapport sportif du secteur compétition :

2 – Examen du rapport sportif

**AVIRON MEULAN LES MUREAUX HARDRICOURT
PRINCIPAUX RESULTATS 2019**

I N T E R N A T I O N A L	Championnat du monde Senior - Linz (Autriche) du 25/8 au 01/9/2019			
	CATEGORIE	CLASSEMENT	NOM	
	2 de couple senior femme PL	5	Claire Bové (le bateau est qualifié pour les J.O. de 2020)	5ème finale A
	Coupe du Monde Senior - Poznan (Pologne) - 21 au 23/06 2019			
	CATEGORIE	CLASSEMENT	NOM	
	2 de couple senior femme PL	4	Claire Bové	4ème finale A
	Championnat d'Europe senior - Lucerne (Suisse) du 31/05 au 02/06/2019			
	CATEGORIE	CLASSEMENT	NOM	
	2 de couple senior femme PL	2	Claire Bové	2ème finale A
	Coupe de la Jeunesse - Corgeno (Italie) - du 02 au 04/08/2019			
	CATEGORIE	CLASSEMENT	NOM	
	4 de couple J18 homme	5	Antoine Lefebvre	5ème finale A
	11ème Jeux méditerranéens de plage - Patras, (Grèce) du 25 au 31/08/2019			
	CATEGORIE	CLASSEMENT	NOM	
	4 de couple Mer Homme	2	Ivan Bové	2ème finale A
World Rowing Beach Sprint Finals - Shenzhen, (Chine) du 25 au 27/10/2019				
CATEGORIE	CLASSEMENT	NOM		
Solo Mer Homme	3	Ivan Bové	3ème finale A	
Henley Royal Regatta, (GB) du 3 au 7/07/2019				
CATEGORIE	CLASSEMENT	NOM		
8 avec barreur senior homme	1/4 de finale	Ivan Bové, Onza Zeman, Valentin Laborde		
N A T I O N A L	Championnats de France junior et senior Bateaux courts - Cazaubon du 12 au 14 avril 2019			
	CATEGORIE	CLASSEMENT	NOM	
	1 skiff senior femme PL	1	Claire Bové	1ère finale A
	1 skiff senior homme PL	9	Ivan Bove	3ème finale B
	2 sans barreur senior homme	14	valentin Laborde	2ème finale C
	1 skiff senior femme PL	23	Carla Silvestre	5ème finale D
	2 sans barreur senior homme	TdR 10ème	Richard Silvestre - Onza Zeman	
	Championnat de France d'Aviron de Mer à Dieppe le 25 mai 2019			
	CATEGORIE	CLASSEMENT	NOM	
	1x Solo Mer homme	1	Ivan Bové	1er finale A
	Championnat de France J18 et senior bateaux longs - Bourges du 7 au 9 juin 2019			
	CATEGORIE	CLASSEMENT	NOM	
	2 de couple senior femme PL	1	Claire Bové, Carla Silvestre	1ère finale A
	4 sans barreur senior homme	4	Ivan Bové, Onza Zeman, Richard Silvestre, Valentin Laborde	4ème finale A
	4 de couple J18 homme	12	Anthony Lefresne, Antoine Lefebvre, Corentin Messenger, Guillaume Strebler	6ème finale B
	4 avec barreur senior homme	14	Quentin Etienne, Hugo Mossino, Romain Payet, Arthur Parmentier, barreur Mailys Perronet	2ème finale C
	4 de couple senior femme	19	Chloé Rattiez, Marie Lefebvre, Emma Halle, Zoé Mossino	1ère finale D
	Championnat de France Master - Vichy - du 22 et 23 Juin 2019			
	CATEGORIE	CLASSEMENT	NOM	
	2x et 1x Master	élim. En série	Ghislain Wastiaux et Emmanuel Avignon	
	Championnat National Jeune - Mantes 29 et 30 juin 2019			
	CATEGORIE	CLASSEMENT	NOM	
	4 de couple mixte J14	15	Norine PITTET, Manon BARBEAU, Enzo STREBLER, Tanguy SILVESTRE, bar. : Luanne MAUWARET GUIN	3ème finale C
	4 de couple homme J14	51	Tom VANDENHESTE, Aymeric ROBIN, Loic LEFEBVRE, Gabriel VALY, bar. : Augustin FROUX	23ème finale I
	Championnats de France J16 et U23 - Libourne du 5 au 7 juillet 2019			
CATEGORIE	CLASSEMENT	NOM		
4 sans barreur homme j16	4	Baptiste ROULIER, Enzo LAMBOI DAGUET, Pierre COURMARCEL, Romain PAYET	4ème finale A	
2 deux couple femme U23	7	Chloé RATTEZ et Elizabeth BENEZECH	1ère finale B	
2 deux couple femme U23	13	Emma HALLE, Zoé MOSSINO	1ère finale C	
4 de couple U23 homme	17	Anthony Lefresne, Hugo Mossino, Corentin Messenger, Guillaume Strebler	5ème finale C	
2 deux sans barreur homme J16	20	Enzo BLONDELET, Idriss OUTALBALI	2ème finale D	
4 de couple femme J16	24	Melissa VAES, Elvan AVIGNON, Emma JACONO, Jeanne PAIRAUT	6ème finale D	
Championnat de France Senior sprint - Gérardmer du 28 au 29 septembre 2019				
CATEGORIE	CLASSEMENT	NOM		
4 de couple senior mixte	2	Claire Bové, Ivan Bové, Richard Silvestre, Elizabeth Benezech	2ème finale A	
8 avec barreur senior homme	7	Anthony Lefresne, Valentin Laborde, Richard Silvestre, Onza Zeman, Hugo Mossino, Arthur Parmentier, Antoine Lefebvre, Quentin Etienne, barreur Mailys Perronet	1er finale B	
2 de coupe senior femme	11	Emma HALLE, Zoé MOSSINO	5ème finale B	
4 de couple senior homme	30	Guillaume Strebler, Corentin Messenger, Romain Payet, Pierre Courmarcel	2ème finale F	
Coupe de France des Régions - Mantes les 27 et 28 avril 2019				
CATEGORIE	CLASSEMENT	NOM		
8 avec barreur senior homme	2	Ivan Bové, Valentin Laborde	2ème finale A	
Régate de sélection J18 - Libourne du 5 au 7 juillet 2019				
CATEGORIE	CLASSEMENT	NOM		
2 de couple J18 homme	5	Antoine Lefebvre	5ème finale A	
Championnat de France Universitaire - Macon les 18 et 19 mai 2019				
CATEGORIE	CLASSEMENT	NOM		
4 de couple homme	2	Valentin Laborde, Richard Silvestre, Quentin Etienne	2ème finale A	
2 de couple femme	5	Chloé Rattiez, Marie Lefebvre	5ème finale A	

La parole est donnée à Xavier Dumas Prunier, professeur d'éducation physique et sportive, entraîneur fédéral d'aviron breveté, qui présente le rapport sportif du secteur scolaire et universitaire :

3 – Examen du rapport sportif du secteur scolaire et universitaire

Fidèle à ses engagements envers le monde scolaire, notre club a accueilli l'an dernier pas moi de 100 rameurs qui sont venus par l'intermédiaire de leurs établissements.

Dès le CM2, une classe d'HARDRICOURT est venu régulièrement le jeudi après-midi à la belle saison. En fin d'année des rameurs de l'école Mercier-Saint Paul ont aussi pu goûter aux joies de notre sport.

En ce qui concerne les collèges le partenariat s'est poursuivi avec deux collèges : Henry IV et Mercier-Saint Paul. Ce partenariat a pris différentes formes :

Pour Henry IV, ce fut une AS du mercredi après-midi et une « classe sportive » qui était en fait une section sportive académique. Ce partenariat a malheureusement pris fin en juin 2019 avec la mutation de Vincent BOVE pour le collège Jules FERRY de MANTES LA JOLIE. On a compté 15 élèves à l'AS et 23 en section sportive. Un total de 38 non négligeable dans nos effectifs.

Au collège MERCIER-SAINT PAUL, on rame depuis 1988 sous une forme structurée bien que de façon informelle des élèves fréquentaient déjà le club depuis quelques années. C'est d'ailleurs comme ça que Christine BOVE, à l'époque Christine LIEGEOIS a débuté. Elle est en quelques sortes notre doyenne de l'aviron scolaire mais surtout notre arbitre officiel. A l'AS l'effectif était de 21 et 19 en section.

Tous ses rameurs se sont affrontés sur l'eau et à l'ergomètre dans le cadre des championnats scolaires. Dès le mois de novembre les Journées Jeunes Rameurs au nombre de 3 sur l'année permettent aux plus débutants de se rencontrer. Les épreuves sont multiples : cross, course d'orientation, parcours bateau, ergomètre, biathlon...En décembre a lieu le championnat académique d'aviron indoor, c'était à ATHIS MONS l'an dernier. Début février c'est le championnat de France à la salle Pierre de COUBERTIN à PARIS. En mars c'est le début des régates. Le championnat d'académie qualificatif pour le championnat de France UNSS qui se déroulait à MACON.

Les résultats :

AVIRON INDOOR : le collège Mercier-Saint Paul est 4ème de l'académie. Le collège Henry IV termine 2ème de l'académie et se classe 14ème à COUBERTIN.

En bateau : au championnat d'académie à MANTES, nos collègues se classent aussi 2ème et 4ème. Le collège Henry IV obtient sa place pour le championnat de France auquel il ne pourra malheureusement pas se rendre pour des raisons logistiques.

Je ne peux terminer ce rapport moral scolaire sans évoquer la disparition de la pratique de l'aviron au collège Henry IV. C'est une perte importante pour la vie du club, on ne peut que souhaitez de retrouver prochainement un lien avec cet établissement. Vincent BOVE est resté 19 ans à œuvrer pour l'AMMH, bien qu'il ait fait d'autre choix aujourd'hui je sais qu'il y a une partie de lui ici (pas seulement son vieux bateau), certains d'entre vous le connaisse bien et savent qu'il ne se livre pas facilement. A moi, il m'a déjà dit que son club de cœur c'était l'AMMH. Qu'il soit chaleureusement remercié du travail accompli. Je vous remercie.

4 – Examen du rapport financier de l'exercice clos le 31 août 2018 (« Saison 2018») et examen du budget de l'exercice courant du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019 (« Saison 2019 »).

En l'absence de La trésorière, Flavie Hureault en arrêt pour cause de maternité et du trésorier adjoint, Jean Yves Ortego en déplacement en Espagne pour raisons familiales, Le président Fabien Etienne présente les résultats financiers de l'exercice comptable couvrant la période du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019, en regard du budget prévisionnel de l'exercice courant du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020.

Compte de résultat :

Compte de Résultat Résumé	2018 /2019	Année précédente
PRODUITS D'EXPLOITATION	112 278,49	125 233,31
<i>Produits d'activité</i>	<i>30 686,03</i>	<i>36 601,41</i>
<i>Subventions</i>	<i>41 055,00</i>	<i>48 030,00</i>
<i>Cotisations</i>	<i>34 961,46</i>	<i>36 800,39</i>
<i>Autres produits</i>	<i>5 576,00</i>	<i>3 160,39</i>
<i>Reprises de provisions et d'amortissements</i>	<i>0,00</i>	<i>641,12</i>
CHARGES D'EXPLOITATION	119 156,26	127 022,69
<i>Achats et charges externes</i>	<i>62 673,59</i>	<i>65 684,99</i>
<i>Impôts et taxes</i>	<i>1 058,40</i>	<i>1 034,90</i>
<i>Charges de personnel</i>	<i>40 875,31</i>	<i>40 395,42</i>
<i>Autres charges</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Dotations aux amortissements et provisions</i>	<i>14 548,96</i>	<i>19 907,38</i>
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-6 877,77	-1 789,38
<i>Produits financier</i>	<i>373,82</i>	<i>416,39</i>
<i>Charges financières</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
RESULTAT FINANCIER	373,82	416,39
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 100,00	4 000,00
<i>dont Quote part de subventions d'investissement avec droit de reprise viré à résultat = 4.000 €</i>		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-2 403,95	2 627,01

Bilan (résumé) :

ACTIF		PASSIF	
IMMOBILISATIONS - VALEUR BRUTE	559 812,08	FONDS ASSOCIATIFS	204 336,57
AMORTISSEMENTS	-424879,89	report à nouveau	113 740,52
- VALEUR NETTE	134 932,19	résultat de l'exercice	-2 403,95
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	0,00	Subventions d'investissement	93 000,00
STOCKS	2 700,00	DETTES	1 250,00
CREANCES	8 957,00		
DISPONIBILITES	50 197,38		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	8 800,00		
TOTAL DE L'ACTIF	205 586,57	TOTAL DU PASSIF	205 586,57

Investissements 2018/2019 – Achats de matériel :

2018 / 2019

Montant

4 Moteurs Yamaha 9,9cv	9 878,40
1 ergomètres Incept d'occasion	500,00
4 avirons de pointes H Incept	1 758,00
2 paires avirons de couple H Incept S.	1 638,00
Skiff Vega Elite (TC - Portant L) occasion	1 910,00
Porte de sécurité pour local moteurs	1 621,20

Total Exercice

17 305,60

Compte de recettes et de dépenses :

RÉCETTES	Année précédente	Budget 2018/2019	Réel 2018/2019	Budget 2019/2020	DEPENSES	Année précédente	Budget 2018/2019	Réel 2018/2019	Budget 2019/2020
EN CAISSE EN DEBUT D'EXERCICE	49 433	51 469	51 469	50 197					
SUBVENTIONS MUNICIPALES	27 790	26 880	27 188	27 480	SALAIRES ET CHARGES	40 395	40 950	40 875	40 950
AUTRES SUBVENTIONS	20 240	15 400	13 867	15 200	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	9 671	10 190	11 261	11 010
SPONSORING	3 700	3 700	1 820	5 000	ASSURANCES	6 146	6 500	5 448	5 800
AVIRON ENTREPRISE	1 045	1 500	975	2 000	LICENCES/FEDERATION/LIFA/CDAY	10 165	10 290	9 865	10 490
AVIRON SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE	4 042	4 040	4 521	2 940	IMPOTS & TAXES	1 035	1 070	1 058	1 070
COTISATIONS	36 800	38 000	34 961	38 000	ENTRETIEN	13 861	10 200	8 765	7 450
VENTES "BOUTIQUES ET DIVERS"	12 051	7 040	4 682	4 856	ACHATS "BOUTIQUES ET DIVERS"	7 400	5 060	3 853	2 800
RECETTES MANIFESTATIONS	3 047	5 740	6 951	3 600	DEPENSES MANIFESTATIONS	2 561	5 250	6 155	2 960
AUTRES PRODUITS	3 577	6 050	6 050	1 200	AUTRES CHARGES	0	0	0	0
PARTICIPATION AUX STAGES ET DEPLACEMENTS	12 716	12 600	11 757	15 000	DEPLACEMENTS ET STAGES	17 733	19 500	19 731	20 400
					INVESTISSEMENTS (ACHATS MATERIEL ET A	16 372	22 500	17 306	20 000
TOTAL I	125 009	120 930	112 752	115 256	TOTAL I	125 340	131 510	122 119	122 730
AUGMENTATION DES DETTES	7		0		DIMINUTION DES DETTES	0		455	
DIMINUTION DES CREANCES	2 360		8 550		AUGMENTATION DES CREANCES	0		0	
TOTAL II	2 367	0	8 550	0	TOTAL II	0	0	455	0
					EN CAISSE EN FIN D'EXERCICE	51 469	40 889	50 197	42 723
TOTAL GENERAL	176 809	172 399	172 771	165 453	TOTAL GENERAL	176 809	172 399	172 771	165 453

Le Président met alors aux voix le projet de résolution suivant :

Deuxième résolution – Le rapport financier relatif à l'exercice comptable clos le 31 août 2019 est approuvé. Le budget de l'exercice courant du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020 (« Saison 2020 ») présenté à l'Assemblée est adopté.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5 - Fixation du montant des cotisations annuelles pour l'exercice courant du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021 (« Saison 2021 »).

Le comité directeur propose à l'assemblée générale d'entériner la grille des cotisations qui suit :

Catégorie	Reversement à :		Part Club	Cotisation Renouvellement	Droit d'entrée	Cotisation 1 ^{ère} inscription
	FFA	LIFA				
Jeunes	42,20	8,00	162,80	213,00	40	253,00
Juniors / Etudiants	42,20	8,00	213,80	264,00	80	344,00
Seniors	42,20	8,00	314,80	365,00	80	445,00
Spotifs de Haut Niveau	42,20	8,00	4,80	55,00		55,00
Indoor	42,20	8,00	132,8	183,00		183,00
Non pratiquant	42,20	8,00	40,80	91,00		91,00

Par ailleurs, le comité directeur propose à l'assemblée générale de reconduire pour la saison 2021 les réductions tarifaires en vigueur pour la saison 2020 :

Réductions d'ordre familial:

- 20 € par personne pour 2 membres d'une même famille adhérant à l'association,
- 25 € par personne pour 3 et 4 membres d'une même famille adhérant à l'association,
- 30 € par personne à partir de 5 membres d'une même famille adhérant à l'association.

Ces réductions sont exprimées forfaitairement et entendues restrictivement en tenant compte des seuls liens de parenté suivants : conjoints (mariés ou pacsés), parents, enfants, frères/ sœurs, pour un même foyer.

Réductions consenties aux habitants de certaines communes, attribuant des subventions de fonctionnement à l'Association ; ces réductions s'appliquent sur la part revenant effectivement à l'association (i.e. hors coûts FFA, LIFA et hors droit d'entrée), aux habitants des communes qui subventionnent l'Association, en fonction de la subvention reçue au cours de la saison précédente :

- Subvention entre 250 € et 499 €, remise de 2% ;
- Subvention entre 500 € et 999 €, remise de 5% ;
- Subvention entre 1 000 € et 1 499 €, remise de 10% ;
- Subvention à partir de 1 500 €, remise de 15%.

Le Président met alors aux voix le projet de résolution suivant :

Troisième résolution – La proposition du comité directeur relative au tarif des cotisations pour l'exercice du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021 (« Saison 2021 ») est approuvée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*
* *

Invités à prendre la parole, les représentants des collectivités territoriales se sont exprimés.

*
* *

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre ne demandant plus à prendre la parole, le président lève la séance.

*
* *

Aussitôt après la séance de l'assemblée générale et conformément à l'article 15 des statuts, a lieu, à bulletins secrets, l'élection des membres du comité directeur, monsieur Quentin Etienne était scrutateur.

Patrick Legraverand, Murielle Lhuillier, Richard Silvestre sont élus membres du comité directeur de l'AMMH.

Les membres du Comité directeur décident de se réunir le xx janvier 2020, au siège de l'AMMH à effet de constituer le bureau pour la saison 2020.

Les représentants des communes remettent des récompenses aux rameuses et rameurs de l'AMMH qui se sont distingués par leurs succès lors de la saison 2019 : Antoine Lefebvre, Carla Silvestre, Claire Bové, Ivan Bové, Valentin Laborde, Richard Silvestre, Honza Zeman, Romin Payet, Pierre Courmarcel, Baptiste Roulier, Enzo Lamboi Daguet.

Fabien ETIENNE,

Président



Chloé RATTEZ,

Secrétaire sportif

